



CLUB DE SKI DE FOND DU PARC DU MONT-ORFORD

LA SÉRIE HAYWOOD NORAM
À L'UNIVERSITÉ BISHOP'S
SÉRIE NATIONALE DE SPRINT ALTAGAS
SÉLECTION POUR LES CHAMPIONNATS MONDIAUX SÉNIORS
SÉLECTION DE LA DÉLÉGATION DU QUÉBEC POUR LES JEUX DU CANADA
COUPE QUÉBEC #2 ORFORD – SUBARU

Chers membres de la grande famille du ski de fond,

Notre comité organisateur 2019 vous invite chaleureusement à participer en grand nombre à cet événement multi épreuves qualificatives des circuits Haywood NorAm et AltaGas. Cette course se tiendra sur nos pistes déjà homologuées par la FIS ainsi que sur de nouvelles pistes en voie d'homologation.

L'organisation de cet événement est une initiative conjointe du Club de Ski de Fond du Parc du Mont-Orford et de l'Université Bishop's et se tiendra du vendredi 18 au dimanche 20 janvier 2019, au Québec, en plein cœur de la superbe région des Cantons de l'Est au Centre nordique de l'Université Bishop's à Lennoxville.

La journée du vendredi sera consacrée aux sprints en style libre. Le samedi verra quant à lui des courses de distances en classique avec départs individuels tandis que le dimanche les athlètes retrouveront le style libre et des départs de masse.

Nous sommes heureux d'accueillir chez nous, sur nos pistes sanctionnées par la FIS, tous les athlètes, les entraîneurs, et les membres de leurs familles. Nous sommes aussi fiers de partager notre enthousiasme pour notre sport et de le faire connaître dans notre région en mettant en scène l'élite de la compétition nord-américaine.

Bien que le chalet du club de golf restera le quartier général du comité de course, les participants, les équipes et le centre des activités seront cette année concentrées au centre sportif de l'université Bishop's dont les installations sauront sans aucun doute répondre aux besoins d'une épreuve sportive comme la nôtre.

Épreuves relevées, compétition acérée, neige garantie!

Sportivement vôtres

René Pomerleau
Président du Comité organisateur

Charles Saint-Jean
Chef de compétition

NORAM HAYWOOD À L'UNIVERSITÉ BISHOP'S
ALTAGAS SPRINT SERIES
COUPE QUÉBEC ORFORD-SUBARU



A. INFORMATIONS GÉNÉRALES

DATES

18-19-20 JANVIER 2019

Ouverture des inscriptions en ligne sur [Zone4](#) le 14 décembre 2018

Date limite des inscriptions le mardi 15 janvier 2019, 23h59

LIEUX

Pour mieux utiliser cette [Carte du site](#), assurez-vous d'utiliser la légende dans le menu, à gauche de l'écran.

Lounge des athlètes, toilettes, douches, aires de repos et d'attente, remise des dossards

Centre récréatif et sportif John H. Price de l'Université Bishop's, situé au 2600 rue College (route 116), Lennoxville. [Centre sportif Bishop's](#)

Une équipe de bénévoles sera sur place pour vous guider vers les endroits réservés pour notre compétition. En outre, le centre sportif sera le nouveau centre névralgique de notre compétition. Tous pourront profiter de ce tout nouveau complexe à la fine pointe des complexes sportifs. Un service de restauration sera disponible sur place.

Le stationnement des voitures sur les terrains de l'université est payant en semaine (7\$ par jour) et doit être acquitté sur place aux horodateurs prévus à cet effet. Le stationnement est gratuit le samedi et le dimanche.

Installations de fartage, stationnement pour les remorques de fartage et accès aux pistes de pratique

Un bâtiment désigné avec chauffage et électricité sera mis à la disposition des compétiteurs et des équipes ici : [Batiment de fartage](#). Les roulottes de fartage des clubs seront stationnées sans leur véhicule de traction dans un terrain de stationnement attenant au bâtiment. [Stationnement des roulottes de fartage](#)

Les parcours et les pistes d'échauffement seront accessibles depuis cet endroit par un chemin aménagé qui traverse une voie ferrée. Les entraîneurs qui désirent skier sur les parcours doivent porter un dossard les identifiant. Soit un dossard d'entraîneur SFC soit un dossard acheté sur Zone4 et récupéré au secrétariat de course.

Les athlètes inscrits à une épreuve ont accès aux pistes le jour de leur épreuve ainsi que le jeudi, journée officielle d'entraînement. Pour la journée précédant la compétition, tout skieur devra payer les droits d'accès aux pistes au chalet du club de golf.

Site de Compétition, Direction d'épreuve, salle du jury, Comité organisateur et rassemblement des bénévoles

Old Lennoxville Golf Club, 19 rue du Golf, Sherbrooke, QC J1M 2E6 [Club House](#)

PROGRAMMATION

La compétition sera tenue sur 3 jours :

- Vendredi 18 janvier : épreuve de sprints chronométrés en style libre pour les catégories open (Junior A, sénior, U23 et universitaire) Junior B et Juvénile masculine et féminine. Prologue style libre avec départs par intervalles pour garçons et filles d'âge Midget.
- Samedi 19 Janvier : épreuve de distance en classique avec départs individuels pour tous.
- Dimanche 20 Janvier : épreuve de distance en style libre avec départs de masse.

SANCTION

L'événement est sanctionné par :

- la Fédération internationale de ski (FIS)
- Ski de fond Canada (SFC)
- Ski de fond Québec (SFQ)

ENJEUX

- Circuit de la Coupe continentale FIS;
- Série Haywood NorAm
- Série AltaGas de sprint
- Coupe Québec
- Circuit universitaire/collégial du Québec
- Sélection pour les championnats mondiaux sénior
- Sélection pour les Jeux du Canada (pour les athlètes québécois seulement)

EXIGENCES TECHNIQUES

L'événement respectera les règlements en vigueur émis par FIS, SFC et SFQ. Voir les liens suivants :

[Règlements des concours internationaux de ski \(RCI\) de la FIS](#)

[2018-19 Haywood NorAm Technical Package](#)

[Coupe Québec et championnat jeunesse / Règlements officiels](#)

RENSEIGNEMENTS

René Pomerleau, Président du Comité organisateur (819) 571.0704 ou rpomerle@skidefondorford.qc.ca

Charles Saint-Jean, Chef de compétition (514) 923.5250 ou cosaintjean@hotmail.com

Pour toute information concernant les inscriptions, veuillez communiquer, par courriel, avec le secrétariat d'épreuve au mjgrignon@skidefondorford.qc.ca

COMITÉ DE COMPÉTITION	
Responsabilité	Nom
Président du Comité organisateur	René Pomerleau
Chef de compétition	Charles Saint-Jean
Assistant Chef de compétiton	Angelo Cristofanilli
Chefs de pistes	André Bérubé et Claude Doyon
Chef de stade	Éric Racine
Secrétaire d'épreuve	Marie-Josée Grignon
Chef des contrôleurs	Éric Beaulieu
Chef chronométrage	Mario Champigny
Responsable des bénévoles	Michel Langlois
Communications	Jean Pinard

MEMBRES DU JURY	
Responsabilité	Nom
Délégué technique	Daniel Bellerose
Chef de compétition	Charles Saint-Jean
Directeur des compétitions SFC	Dave Dyer
Adjointe au Délégué technique	Frances Norlen
Membre invité du jury	René Pomerleau

HORAIRE DES ACTIVITÉS		
HNE veuillez visiter http://www.skidefondorford.qc.ca/ et NorAm Bishop's Orford FB pour les mises à jour		
Date	Heure	Activité
Dimanche 13 Janvier	23 :59	Date limite pour les inscriptions à tarif réduit
Mardi 15 Janvier	23:59	Date limite pour les inscriptions
Mercredi 16 Janvier	8:00	Journée d'entraînement, accès aux pistes payable au Club house pour tous.
Jeudi 17 Janvier	8:00	Journée d'entraînement officielle accès aux pistes inclus
	17:30	Réunion des entraîneurs, Club House - Club de Golf Lennoxville
Vendredi 18 Janvier	8:00	Ouverture des parcours
	9:00	Qualification des sprints
	11:00	Prologue, style libre, pour les Midgets
	11:30	Éliminatoires des sprints
	15:30	Entraînement et repérage de parcours pour les courses du samedi
	17:30	Réunion des entraîneurs, Club House - Club de Golf Lennoxville
Samedi 19 Janvier	8:00	Ouverture des parcours
	9:00-15:00	Courses de distances, style classique, départs individuels
	15:30	Entraînement et repérage de parcours pour les courses du dimanche
	17:30	Réunion des entraîneurs, Club House - Club de Golf Lennoxville
Dimanche 20 Janvier	8:00	Ouverture des parcours
	9:00-15:00	Courses de distances, style libre, départs de masse

Voir la section ZONES TECHNIQUES plus bas pour de plus amples détails, mais le jury mettra en place des zones de technique classique et de pas tournant pour les courses en style classique.

Des formulaires pour se prévaloir de la procédure de protêt telle que décrite à l'article 361 du FIS RCI -CCC seront disponibles au secrétariat de course. Des frais de 100\$ CAD payable en argent comptant devront accompagner le formulaire de protêt.

B. PROGRAMMATION ET INSCRIPTION

FORMAT DE COURSES, CATÉGORIES ET DISTANCES				
Catégorie	Année de naissance	Vendredi	Samedi	Dimanche
		Libre	Classique	Libre
Ouvert (Open)		Sprint, Qualification et Éliminatoires*	Départs par intervalles	Départs de masse
Junior A femmes	1999-2000	1300m	10 km	20 km
Junior A hommes	1999-2000	1600m	15 km	30 km
U23 femmes	1996-1998	1300m	10 km	20 km
U23 hommes	1996-1998	1600m	15 km	30 km
Sénior femmes	1995 et avant	1300m	10 km	20 km
Sénior hommes	1995 et avant	1600m	15 km	30 km
Paranordique			Départs par intervalles	Départs de masse
PN debout femmes	NA	N/A	2,5 km	5 km
PN debout hommes	NA	N/A	2,5 km	5 km
PN assis femmes	NA	N/A	2,5 km	5 km
PN assis hommes	NA	N/A	2,5 km	5 km
Autres catégories		Sprint, Qualification et Éliminatoires*	Départs par intervalles	Départs de masse

Midget filles	2005-2006	Prologue 2,5 km	2,5 km	3,3 km
Midget garçons	2005-2006	Prologue 2,5 km	2,5 km	3,3 km
Juvenile filles	2003-2004	1000 m	5 km	10 km
Juvenile garçons	2003-2004	1000 m	7,5 km	10 km
Junior B filles	2001-2002	1000 m	10 km **	10 km
Junior B garçons	2001-2002	1300 m	15km **	10 km
Maîtres femmes	1995 et avant	N/A	10 km	10km
Maîtres hommes	1995 et avant	N/A	15 km	10 km

* Les éliminatoires du sprint seront chronométrées conformément à l'article 4.1, paragraphe 2 du Manuel de l'organisateur – Championnats Haywood NorAm.

** Les Junior B (garçons et filles) seront dans le même départ que les coureurs de la catégorie Open.

Pour l'épreuve en départ de masse et pour des raisons de sécurité, les athlètes de la catégorie Open qui seront dépassés, en piste, par les meneurs, pourront être retirés de l'épreuve par le jury. Le jury pourrait par ailleurs décider d'appliquer une telle politique pour les autres épreuves.

ORDRE DE DÉPART ET ADMISSIBILITÉ

La liste des athlètes inscrits aux épreuves sera diffusée sur Zone4 et sous l'événement NorAm Bishop's Orford de la page Facebook du club de ski de fond Orford, [NorAm Bishop's Orford FB](#). Les entraîneurs devront nous informer de toute irrégularité par courriel à l'adresse mjgrignon@skidefondorford.qc.ca au plus tard lors de la réunion des entraîneurs précédant l'épreuve pour laquelle la liste a été diffusée.

Tous les skieurs de la catégorie open (sénior, juniors A et juniors B surclassés) seront classés ensemble, selon le sexe, pour la ronde de qualification des sprints selon les points canadiens de sprint; le skieur le mieux classé partant en premier. Tous les juniors ayant réussi à se qualifier seront automatiquement inclus dans les quarts de finale junior du sprint, à moins qu'un athlète junior présente une demande de surclassement en catégorie sénior au secrétariat de course au plus tard à la réunion des entraîneurs, le 17 janvier 2019. La liste des points CPL sprint la plus récente sera utilisée pour déterminer l'ordre de départ.

Les skieurs de l'USSS possédant des points FIS seront inclus dans la liste des points canadiens. Les skieurs américains ne possédant pas de licence FIS seront classés selon les résultats obtenus aux championnats américains et aux autres épreuves NorAm de la saison.

Pour le prologue de la catégorie Midget, l'ordre de départ sera déterminé par les points canadiens de distance. Les skieurs sans points inscrits et ceux avec une licence de jour seront placés de façon aléatoire à la fin du groupe.

Les points canadiens de distance seront utilisés pour classer les skieurs des catégories Midget à Open lors des courses à départs par intervalles. Les skieurs seront groupés dans la catégorie en fonction du nombre total de participants. Les positions de départ seront ensuite réparties de façon aléatoire au sein de chaque groupe sur la base des points canadiens. L'ordre de départ pour chaque groupe sera déterminé par une décision du jury. Les athlètes sans points CPL seront affectés à un groupe additionnel à ceux déterminés ci-dessus et leur position de départ sera déterminée de façon aléatoire.

L'ordre de départ et l'assignation des dossards seront déterminés par les points canadiens pour toutes les catégories de l'épreuve avec départs de masse. Les athlètes sans points CPL seront affectés à un groupe distinct et leur position de départ sera déterminée de façon aléatoire celles des skieurs avec des points. Les chevrons seront utilisés pour assigner les places.

Les skieurs universitaires et collégiaux peuvent prendre part à la compétition comme Junior ou Sénior, mais non les deux et doivent choisir la même catégorie pour l'ensemble des épreuves de la compétition. Pour les épreuves de sprint, les skieurs seront classés selon la qualification seulement.

Tel qu'indiqué dans le modèle de développement de l'athlète de SFC, les athlètes peuvent se surclasser. Les athlètes qui le souhaitent doivent consulter leurs entraîneurs et leurs parents pour sélectionner la catégorie la plus appropriée. Prendre en considération qu'il peut y avoir des skieurs qui essaient de se qualifier pour les équipes provinciales dans une catégorie plus avancée.

LICENCES

- A. Tout athlète en compétition en série NorAm doit détenir une licence de compétition annuelle valide émise par SFC, la FIS, sa fédération nationale de ski de fond ou une licence de jour de SFC (avec une licence de jour de SFC, le coureur n'accumule pas de points canadiens). Les athlètes de biathlon et d'autres disciplines nordiques doivent détenir une licence annuelle valide de SFC ou une licence de jour de SFC. Tout skieur en compétition en série NorAm doit avoir une licence FIS pour avoir accès aux bourses.
- B. Tous les athlètes québécois des catégories Juvénile à Sénior doivent obligatoirement détenir une licence annuelle de SFQ et une licence annuelle de SFC. Les compétiteurs de la catégorie Midget résidant au Québec doivent aussi détenir une licence annuelle de SFQ ou acheter une licence d'un jour de SFQ pour chaque journée de course lors de l'inscription en ligne. Ils doivent aussi avoir une licence de jour SFC ou une licence Développement de SFC.
- C. Les maîtres doivent posséder au minimum une licence de jour SFC et, pour les résidents du Québec, une licence de jour SFQ. Les licences annuelles SFQ et SFC sont aussi acceptées.
- D. Les guides paranordiques doivent signer le formulaire de consentement de SFC à titre de guide d'un skieur paranordique handicapé visuellement ayant acheté une licence pour guide à moins de posséder lui-même une licence de SFC. Les guides n'ont pas de frais de course à payer.
- E. En plus de satisfaire aux critères A et B, les skieurs étudiants doivent satisfaire aux normes universitaires précisées dans le cahier de charge du circuit de la Coupe Québec.

AVIS CONCERNANT LES CONTRÔLES DE DOPAGE

Les participants à la NorAm Haywood à l'Université Bishop's doivent savoir qu'il peut y avoir des tests de contrôle du dopage effectués par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) de façon aléatoire et selon le programme canadien antidopage. Pour éviter un résultat positif à l'un de ces tests et les conséquences associées à une violation des règles antidopage, les athlètes sont encouragés à consulter tous les détails de cette annonce au <http://cecski.ca/race-info/doping-control/>

MÉDAILLES ET PRIX

Les médailles seront attribuées, pour chacun des deux sexes, aux trois premiers de chaque catégorie, Open (Sénior, Junior A et Junior B surclassés, Athlètes universitaires), Paranordique (debout et skieur assis), Junior B, Juvénile, Midget. Aucune remise de médaille par année de naissance. Tout athlète devra être présent pour recevoir sa médaille, peu importe la catégorie et l'épreuve. En aucun cas, une médaille ne sera remise à une autre personne que l'athlète qui l'a gagné.

1-Série NorAm : Prix en argent et souvenir de la course, pour les Hommes et les femmes de la catégorie Open, pour chacune des épreuves : 500\$ au 1^{er}, 300\$ au 2^{ième}, 200\$ au 3^e, 150\$ au 4^e, 100\$ au 5^e et 75\$ au meilleur U-23.

2-Série AltaGas : 100\$ à l'athlète masculin et féminin auteur du meilleur temps de qualification.

3-Bourse SFQ pour les coureurs québécois de 200\$ à l'athlète masculin et féminin auteur du temps cumulatif le plus bas pour les trois épreuves de la compétition pour les catégories U23-sénior, Junior A et Collégial/Universitaire.

4-Bourse Coupe Québec de 200\$ pour la catégorie Junior B, filles et garçons, peu importe l'endroit de leur domicile, aux auteurs des temps cumulatifs les plus bas pour les trois épreuves de la compétition.

5-Pour la catégorie Maîtres, homme et femme, un souvenir de la course sera remis.

REMISE DES MÉDAILLES ET DES PRIX

Tous les prix et médailles seront remis dès que possible après la fin de chaque course pour chaque catégorie en se basant sur les résultats non officiels.

INSCRIPTION

Toutes les inscriptions et tous les paiements doivent être effectués en ligne, à partir du 15 décembre 2018, via la plateforme [Zone 4](#). La date limite des inscriptions est le mardi 15 janvier 2019 à 23 h 59 HNE.

Toute inscription après la date limite, mais avant le jeudi 18 janvier 2019, 23 h 59 HNE, fera l'objet d'un supplément de 40\$ CAD par inscription, payable au secrétariat d'épreuve. Les autres inscriptions reçues après le vendredi 18 janvier 2019, 00 h 00 HNE, seront soumises au jury pour approbation et feront l'objet d'un supplément de 100 \$ par inscription, payable au secrétariat d'épreuve. Les demandes à cet effet doivent être acheminées au jury via le secrétariat d'épreuve à l'adresse mjgrignon@skidefondorford.qc.ca.

Les athlètes et leurs entraîneurs doivent vérifier, en ligne, la liste de confirmation sur Zone4 dès que possible après leur inscription et/ou à la réunion des entraîneurs. Veuillez communiquer avec le secrétaire d'épreuve au mjgrignon@skidefondorford.qc.ca si vous éprouvez des difficultés avec l'inscription en ligne ou s'il y a des corrections à apporter à votre inscription. Une liste des coureurs inscrits sera distribuée aux entraîneurs, pour examen, lors de la réunion des entraîneurs. Veuillez communiquer avec le secrétariat d'épreuve au mjgrignon@skidefondorford.com pour toute demande de correction.

Les entraîneurs et les chefs d'équipe doivent s'inscrire sur Zone 4 pour permettre au comité organisateur d'établir une liste de courriels et de SMS qui sera utilisée pour communiquer tout changement ou décision prise au cours de la compétition. La page Facebook du Club de ski de fond Orford <https://www.facebook.com/events/1048154392023081/> ainsi que le site web <http://www.skidefondorford.qc.ca/> sera aussi utilisée comme outils de communication pour toutes nouvelles concernant les épreuves.

Le comité organisateur n'entend pas rembourser quelque frais que ce soit. Cependant, des demandes de remboursements peuvent être adressées au comité organisateur qui y répondra de façon discrétionnaire. En cas d'annulation de l'événement ou d'une ou plusieurs épreuve(s) de la compétition, des remboursements pourront être effectués en tenant compte des dépenses engagées et des directives techniques de SFC contenues dans la version 2.2.4 2018-2019 du Manuel de l'organisateur de la série Haywood NorAm. Notez qu'aucun remboursement ne sera effectué pour des licences journalières (SFC ou SFQ) ou pour des frais (SFC ou SFQ) non requises ou achetées par erreur.

Les étudiants-athlètes universitaires ou collégiaux qui s'inscrivent au circuit des universités et collèges du Québec doivent se conformer à l'annexe A - articles A.1 et A.2 de «Coupe Québec et championnat jeunesse, Règlements officiels».

Page 30 de ce document : http://skidefondquebec.ca/sites/default/files/docs/2018-2019_coupe_quebec-reglements_0.pdf

Les autres athlètes étudiants des provinces canadiennes ou des universités américaines doivent satisfaire aux exigences universitaires de leur établissement et être en mesure de fournir une autorisation signée ou par courriel de l'entraîneur et/ou du directeur des sports pour être admissible aux prix universitaires.

Frais d'inscription

Item	Coût par course
Catégories Juvénile et plus âgées, incluant les skieurs paranordiques	45\$
Midget	35\$
Licence journalière de SFC pour chaque course payable lors de l'inscription en ligne	5\$
Licence journalière de SFQ pour chaque course payable lors de l'inscription en ligne	5\$

Notez que les taxes de vente seront ajoutées uniquement aux frais d'inscription.

Les remboursements peuvent être effectués à la seule discrétion du comité organisateur. Il n'y aura aucun remboursement dans les cas où les athlètes ne se présentent pas à une ou plusieurs courses pour quelques raisons que ce soit. Les paiements en trop ne seront pas non plus remboursés.

Toutes les licences seront validées par le secrétariat de course suite à l'inscription. Les athlètes incorrectement inscrits devront régulariser leur situation auprès de l'autorité concernée et finaliser leur inscription avec le secrétariat de course avant la première réunion des entraîneurs le jeudi 17 janvier 2019, 17h30 HNE.

DOSSARDS

La remise des dossards se fera au centre sportif le matin de chacune des épreuves. Les clubs et les équipes devront déboursier des frais de remplacement de dossard de 75\$ pour chaque dossard manquant à la fin de chaque épreuve.

TRANSPONDEURS (puces)

Les transpondeurs seront utilisés pour toutes les épreuves. Ils seront distribués dans la zone située derrière le départ. Les athlètes, clubs, équipes et centres d'entraînement devront assumer des frais de remplacement de 100 \$ par transpondeur manquant à la fin de chaque épreuve.

ZONES TECHNIQUES

PAS ALTERNATIF OU CLASSIQUE

La FIS désire promouvoir la technique classique pour l'avenir du sport et a conséquemment demandé aux associations de ski d'instaurer des zones techniques lors des compétitions nationales FIS. Nous vous informons qu'en vertu de la RIS 310.2.1 qui stipule que le jury peut interdire ou imposer l'utilisation de techniques spécifiques dans des sections marquées du parcours, le jury pourrait déterminer une ou des zones dans lesquelles seul le pas alternatif sera permis. Dans ces zones techniques, seul le pas alternatif incluant la montée en canard sans phase glissée avec des mouvements diagonaux des deux bras et des jambes est autorisé. Cela signifie qu'il ne peut y avoir qu'un bâton planté au sol à tout moment. Toutes les autres techniques ne sont pas autorisées dans la zone désignée. Les zones seront clairement marquées « Zone Technique, pas alternatif » début et fin pour la journée officielle d'entraînement. Des officiels avec support vidéo, ainsi que des membres du jury vont s'assurer que la règle est respectée pendant la compétition.

PAS TOURNANT

Prenez note qu'une attention particulière sera portée afin de s'assurer que la norme ICR soit respectée dans l'application des techniques en style classique. Des contrôleurs seront assignés à différents endroits sur les parcours pour surveiller le respect des techniques et notifieront le jury de tout manquement, le cas échéant. Nous marquerons les virages dans les épreuves en technique classique ou le pas tournant sera permis. Pour plus de précisions, la FIS a publié [Classical Technique Clarification Cross-Country](#).

AVIS SUR LA LONGUEUR DES BÂTONS

Prenez note que la règle sur la longueur des bâtons en style classique s'appliquera pour les épreuves en style classique. La grandeur des bâtons ne doit pas dépasser 83% de la grandeur de l'athlète. La mesure entre la pointe du bâton et la base de la

dragonne sera utilisée pour fin de calcul. Un gabarit sera disponible sur place pour valider et vérifier la longueur des bâtons. Un athlète sera sujet à disqualification s'il ne répond pas à cette exigence.

C. INSTALLATIONS

ACCÈS

Les courses auront lieu à l'Université Bishop's de Sherbrooke sur le site du Old Lennoxville Golf Club situé au 19 rue du Golf, Sherbrooke, QC J1M 2E6.

Les frais d'accès aux pistes sont inclus dans les frais d'inscription pour les athlètes pour les journées de compétition et la journée d'entraînement officielle. Pour la journée d'entraînement non officielle, quiconque entend skier sur les parcours de la compétition devra acquitter les droits d'accès applicables au chalet de golf ou en ligne lors de l'inscription. Les parents et accompagnateurs devront faire de même tout au long de la compétition.

STATIONNEMENT

Des places sont disponibles en très grand nombre sur le campus universitaire. Des frais journaliers de 7\$ sont payables aux horodateurs sur place pour les jours de semaine. Gratuit la fin de semaine. Il y aura environ 600 mètres à marcher pour se rendre sur le site de course depuis le stationnement.

BUREAU DE LA COMPÉTITION

Le bureau de la compétition sera situé dans le chalet du club de golf. Il sera ouvert de 7 h à 18 h HNE les 18 et 19 janvier et jusqu'à 17 h HNE, le 20 janvier.

PLANS DES PARCOURS ET DU STADE

[Cartes des parcours](#)

ENTRAÎNEMENT

À compter de mercredi 16 janvier 2019, 8h00 pour l'ensemble des parcours.
Le Plateau de départ est interdit en tout temps.

AMÉNAGEMENTS POUR LE FARTAGE

Un bâtiment chauffé attenant au centre sportif a été désigné comme bâtiment de fartage. Des prises électriques y seront disponibles. Il sera accessibles entre 6h30 et 17h00 le jeudi 17 janvier 2019 ainsi que pour les trois jours d'épreuve. Un terrain de stationnement proche sera réservé pour les équipes qui auront leurs propres tentes ou remorques de fartage. Les clubs, les équipes et les centres d'entraînement qui utiliseront les installations fournies devront d'abord soumettre une liste des skieurs inscrits à mjgrignon@skidefondorford.qc.ca avant le mardi 15 janvier 2019 pour permettre de réserver un espace suffisant. La priorité sera donnée aux groupes qui auront fourni cette liste. Les équipes qui prévoient se déplacer avec leurs propres installations doivent aussi le signaler par courriel à mjgrignon@skidefondorford.qc.ca avant le 15 janvier 2019 pour permettre aux organisateurs de réserver un espace suffisant. Ces équipes sont également encouragées à utiliser leur propre génératrice sur le site de course.

Conformément à l'article 8.1, paragraphe 3, du Manuel de l'organisateur – Championnats Haywood NorAm, les techniciens des équipes devraient porter au moins un demi-masque approuvé pour le nettoyage chimique, les travaux de meulage, de maçonnerie ou de peinture à pulvériser et ayant un degré de protection de 95 % contre les particules et aérosols sans huile (norme N95). Les masques complets protègent les yeux contre les vapeurs nocives et la poussière. On recommande également l'utilisation de gants jetables parce que la peau est une source indirecte d'exposition aux toxines.

http://www.uline.ca/BL_992/3M-6000-Reusable-Respirators

https://www.3m.com/product_categories/full-facepiece/

DIRECTIVE CONCERNANT L'UTILISATION DES FARTS DE GLISSE AVEC FLUOR POUR LES COUREURS D'ÂGE MIDGET

Seule l'utilisation de farts sans fluor (NF) ou faible en fluor (LF) est permise. Les farts avec concentration haute (HF) ou moyenne (MF), y compris les poudres, les rondelles, les blocs ou les liquides HF ou MF ne sont pas permis. Les additifs pour temps froid en poudre et les durcisseurs ne sont pas permis. Le respect de cette directive est autogéré et reste la responsabilité des entraîneurs, des parents et des techniciens de fartage.

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Des bulletins météorologiques sont disponibles au : [Prévisions météo Sherbrooke](#)

Veillez noter que les compétitions peuvent être retardées ou annulées en raison de la température.

TABLEAUX D'AFFICHAGE

Il y aura trois tableaux d'affichage sur le site de compétition. Un situé dans le centre sportif, un autre près des installations de fartage et un dernier dans le stade.

CENTRE DE SKI DE REMPLACEMENT

Un centre de ski alternatif a été identifié et sera utilisé en cas de conditions de neige de trop mauvaise qualité. Tout changement affectant le lieu ou la date de la tenue de l'événement sera affiché aussitôt que possible sur la page Facebook du club de ski de fond Orford ou le site Web du club www.skidefondorford.qc.ca. Le cas échéant, SFC prendra les décisions requises une semaine avant la tenue de l'événement, après consultation du jury. Toute décision liée au remboursement sera alors guidée par la section 2.6 du Manuel de l'organisateur NorAm de SFC.

En ce qui a trait aux épreuves qualificatives de sélection, soyez avisés que conformément à l'article 2.5 du Manuel de l'organisateur NorAm de SFC, le lundi 21 janvier est identifié comme jour de modification de date d'une épreuve pour des raisons de mauvaise température.

D. SERVICES AUX ÉQUIPES

ALIMENTATION

Un goûter sera servi aux athlètes après chaque course. La distribution se fera entre l'aire d'arrivée et le centre sportif. Plusieurs restaurants, épiceries et dépanneurs sont accessibles à moins d'un kilomètre du site de course.

HÉBERGEMENT

La Ville de Sherbrooke compte un grand nombre d'établissements hôteliers propices à accueillir des groupes de toutes tailles. Pour une recension exhaustive des options disponibles, nous vous invitons à consulter cet outil de notre partenaire : [Destination Sherbrooke](#).

PREMIERS SOINS

Les premiers soins seront assurés par les premiers répondants de la ville de Sherbrooke. Un médecin sera également présent sur le site pendant la compétition.

OBJETS PERDUS

Les objets perdus doivent être rapportés au chalet du club de golf et peuvent y être réclamés au comptoir des bénévoles. Une liste desdits objets sera affichée sur la page Facebook du club de ski de fond du Parc du Mont Orford, [Événement FB NorAm Bishop's](#).

Si vous cherchez un article qui n'apparaît pas sur la liste, veuillez envoyer un courriel à l'adresse mjgrignon@skidefondorford.qc.ca.